

*Discours du Docteur Jean-Pierre DUPONT,
à l'occasion de la signature de l'accord de Jumelage
entre le Bezirk de MOYENNE-FRANCONIE
et le Département de la CORREZE*

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui en CORREZE pour un événement important pour nos deux collectivités.

En effet, dans quelques instants, nous allons sceller un accord de Jumelage entre la MOYENNE-FRANCONIE et la CORREZE.

Il s'agit d'un engagement sur le long terme destiné à créer des échanges entre nos deux régions et renforcer l'amitié Franco-Allemande.

Depuis de nombreuses années, nous avons travaillé dans ce sens avec une volonté réciproque de véritablement créer un courant d'échanges entre nos deux régions.

Pour la CORREZE, ce Jumelage constitue une première. Bien sûr, des communes ont déjà réalisé ce type d'accord. Ces communes sont aujourd'hui présentes ou représentées. Je tiens à cette occasion à saluer chacune et chacun de ceux qui nous ont précédé dans cette démarche et leur dire combien je suis heureux qu'ils aient pu se libérer pour cette après-midi. Les Comités de Jumelages ont beaucoup œuvré déjà pour permettre des échanges importants avec la MOYENNE-FRANCONIE. Beaucoup de jeunes corréziens ont été accueillis et ont découvert votre très belle région. Président, je sais que chaque année les échanges scolaires sont nombreux.

C'est au travers de ce travail quotidien fort que nos deux cultures s'enrichissent de l'expérience de l'autre.

C'est aussi au travers de ces échanges que nous renouvelons notre amitié et créons une plus grande compréhension réciproque, base d'une EUROPE plus unie.

Ce territoire est aujourd'hui partagé entre une agriculture extensive où les fermes disposent souvent de troupeaux de bovins de plus de 100 têtes et la forêt, essentiellement de résineux, qui est relativement récente et dont la production n'a pas encore atteint son point maximum.

Nous avons formé beaucoup d'espoir sur la forêt limousine. Mais dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, nous sommes bien sûr soumis aux prix mondiaux notamment de la pâte à papier. Et les prix de revient de notre forêt restent très élevés.

Le second espace est caractérisé par la Vallée de la Dordogne. C'est un véritable enchantement. Des gorges profondes boisées sont entourées de plateaux.

En amont, des barrages produisent de l'électricité. Ils sont alignés en escaliers sur le cours de la Dordogne mais aussi de ses affluents.

Je voudrais à cette occasion vous présenter, Mesdames et Messieurs, quelques aspects de notre Département et vous donner l'envie de le faire connaître à vos concitoyens.

La CORREZE représente 1/100ème du Territoire français. 586 000 hectares et 237 000 habitants aujourd'hui. Mais la CORREZE est très diverse sur le plan géographique. Nous avons en fait plusieurs petits pays qui ont leurs propres caractéristiques, avec leurs traditions, avec leurs productions agricoles, avec leurs climats.

Ce sont ces différences qui en font sa richesse. Tout d'abord le Plateau de Millevaches dont l'altitude dépasse les 650 mètres, où le climat est plus rude et où la population, généralement composée d'agriculteurs, est en nette diminution. Ce territoire connaît une démographie inférieure à 10 habitants au km². C'est dire si la désertification des zones rurales a une réalité dans notre Département comme dans celui de la CREUSE que vous connaissez.

Vous aurez l'occasion de découvrir demain cet espace puisque j'aurai le grand plaisir de vous accueillir à BORT-LES-ORGUES.

Plus bas, la Dordogne est navigable après avoir atteint le secteur d'ARGENTAT et de BEAULIEU cher à notre Ami, Michel SAPIN.

Dans cette Vallée, nous avons perdu beaucoup d'altitude et les productions agricoles en témoignent puisque l'on trouve une activité tournée vers les fruits : fraises, pommes, noix...

C'est aussi une architecture très différente. Les villages ont conservé une qualité d'environnement tout à fait remarquable.

Une autre rivière coule sur l'autre partie du Département : il s'agit de la Vézère. C'est une rivière moins importante mais qui connaît aussi les barrages hydroélectriques. Elle traverse un espace où les gorges sont moins spectaculaires.

Enfin, il y a l'axe central avec la concentration des moyens de communication, que ce soit la route nationale ou le chemin de fer. Ce sera aussi le tracé d'une future autoroute.

Cette liaison constitue bien sûr le point central du développement industriel de la CORREZE avec les villes les plus importantes.

* **BRIYE à l'ouest** : 50 000 habitants, constitue avec l'ensemble des communes périphériques le 1er pôle de développement économique du Département,

* **TULLE** : avec 18 000 habitants, est la Capitale administrative. Elle subit la récession notamment à cause d'une mono-industrie de l'armement,

* **USSEL à l'est** : à l'autre extrémité avec 12 000 habitants, a connu un essor important par l'implantation d'entreprises au cours des 20 dernières années.

* Enfin, **EGLETONS** entre USSEL et TULLE, a connu un développement notamment dans le domaine de l'éducation.

Après ce petit tour géographique, je voudrais aborder plus généralement nos atouts, mais aussi nos faiblesses afin que vous ayez un portrait le plus précis possible de notre Département.

Vous l'avez compris, la principale activité reste l'agriculture avec plus de 8 000 exploitations agricoles : 13 % de la population active alors qu'en FRANCE le chiffre avoisine les 5 %.

Cette agriculture est avant tout, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, tournée vers l'élevage. Cela représente 80 % des fermes. La production laitière est aussi présente, mais la mise en place des quotas laitiers a réduit le nombre d'exploitations de façon considérable.

La dernière partie de notre agriculture est composée des productions végétales autour du bassin de BRIVE. L'arboriculture est essentiellement représentée par le pommier avec un résultat annuel de 50 000 tonnes.

Mais aussi, je dirais de manière symbolique que notre Département a retrouvé un vignoble depuis 1986 sur le canton de MEYSSAC.

Comme vous voyez, la diversité de la CORREZE se retrouve dans la diversité de ses productions.

La CORREZE a aussi une tradition industrielle. J'ai cité tout à l'heure l'industrie de l'armement pour TULLE. Il s'agit d'une activité ancienne qui aujourd'hui rencontre de grandes difficultés de reconversion en raison notamment de la fin de la guerre froide. TULLE n'est pas la seule cité touchée. USSEL et BRIVE disposent aussi de ce type d'entreprise.

Le second grand secteur de l'activité industrielle corrézienne porte sur l'agro-alimentaire. 3 000 emplois, 6 entreprises de plus de 100 emplois. De la transformation de la viande à la confiture ou les petits pots pour bébé.

Beaucoup d'autres industries sont présentes sur notre Territoire dans des secteurs aussi variés que la transformation du bois, l'électronique, l'habillement, la fabrication de médicaments ou encore d'accordéons, *la dernière en FRANCE*.

Un autre atout que nous essaierons de vous faire découvrir : c'est bien sûr le tourisme.

La qualité de notre environnement, que j'ai décrit tout à l'heure, la beauté des villages, des sites naturels, mais aussi la présence de nombreuses retenues d'eau et enfin l'omniprésence du terroir avec la gastronomie et le sens de l'accueil. Fond de notre Département, une destination vacances de plus en plus prisée. 700 000 touristes, chaque année, viennent découvrir la CORREZE.

De la Vallée de la Dordogne à COLLONGES-LA-ROUGE, de POMPADOUR, Cité du Cheval aux Cascades de GIMEL, du Plateau de Millevaches à l'architecture particulière de la Xaintrie, des Monédières, montagnes arrondies, au Château de Val : les lieux de visite sont très nombreux et très divers en CORREZE.

L'hébergement est aussi divers : campings, villages de vacances, mais aussi les gîtes ruraux qui rencontrent un grand succès et enfin l'hôtellerie qui a aussi des atouts.

La CORREZE c'est tout cela et bien autre chose sur le plan culturel notamment, mais aussi sportif.

Pour terminer mon propos, je souhaite évoquer les perspectives que le Conseil Général s'est donné, l'objectif étant de créer les conditions pour que notre Département ait une nouvelle chance dans l'avenir. Notre espoir repose bien sûr sur quelque chose que nous n'avons jamais connu, le désenclavement routier.

Pour vous, cela est peut être difficile à imaginer car j'ai pu m'en rendre compte à l'occasion de la visite que j'ai effectuée en MOYENNE-FRANCONIE en juillet dernier où j'ai été avec Michel SAPIN accueilli d'une manière remarquable. Je tenais à le dire devant cette assemblée et je voudrais, M. le Président, vous en remercier encore une fois.

Vous ne connaissez pas l'enclavement que nous subissons. Nos routes sont loin d'équivaloir aux vôtres.

Aussi, notre espoir de développement repose aujourd'hui sur la réalisation de deux autoroutes. Elles ont été décidées en 1987 par le Gouvernement français avec à sa tête Jacques CHIRAC, enfant du Pays et Député de la CORREZE.

Ces deux autoroutes vont se croiser à BRIVE, l'une reliant PARIS à l'ESPAGNE, la seconde reliant l'est à la côte atlantique.

Le Département s'est investi dans ce projet en prévoyant avec les communes de créer des zones d'implantation industrielle sur nos trois bassins d'emplois : BRIVE, TULLE et USSEL.

Ces zones sont ouvertes bien sûr aux entreprises de l'EUROPE entière. Déjà l'ITALIE, l'ESPAGNE ou le PORTUGAL s'intéressent à la position de la CORREZE.

Aussi, M. le Président LOHWASSER, si des entreprises allemandes veulent être présentes en CORREZE, il faut qu'elles se dépêchent avant qu'il n'y ait plus de place.

C'est bien sûr une plaisanterie mais plus sérieusement, je crois que demain, à l'horizon de l'an 2000, nous aurons une chance historique pour maintenir notre population et je suis persuadé que notre Jumelage contribuera à cet échange.

Les entreprises ne nous ont bien sûr pas attendu pour créer un courant d'échanges et j'ai, par curiosité, regardé les chiffres du commerce extérieur de notre Département en direction de l'ALLEMAGNE. Vous êtes le second pays client de la CORREZE avec 13 % de nos exportations après l'ITALIE qui est un gros importateur de bovins.

En sens inverse, les importations corréziennes proviennent à près de 13 % également d'ALLEMAGNE. Nous exportons essentiellement des produits agricoles ou des matériels électroniques.

Ces échanges économiques participent également à ce que nous entendons développer ensemble.

Cet accord de Jumelage constitue pour nous un acte important qui marquera l'histoire du Département. Ce sont les jeunes générations de nos deux régions qui en écriront l'histoire, qui feront vivre l'enrichissement de nos cultures par l'expérience de leurs amis.

C'est à eux que je penserai à l'heure de la signature. C'est à eux que je dédie notre journée.

Dr. Jean-Pierre DUPONT

Président du Conseil Général de la Corrèze

28 octobre 1994